



Projet d'accessibilité dans la mairie

La commune souhaitait repenser l'aménagement des locaux d'accueil de la mairie et permettre ainsi son accès aux personnes à mobilité réduite en créant des toilettes pouvant recevoir les handicapés. Les travaux ont été réalisés en 2009.

Solution apportée et mise en œuvre du projet

La commune a, dans le cadre d'un réagencement des bureaux du service État civil en mairie, entamé des travaux, en rez-de-chaussée, pour la réalisation de toilettes accessibles aux handicapés en 2009, qui ont été réalisés par la société Mégal pour un montant de 32 000 €.

L'accès de ces toilettes se fait par un couloir, créé pour cette occasion, mis en œuvre suivant les normes PMR préconisées.

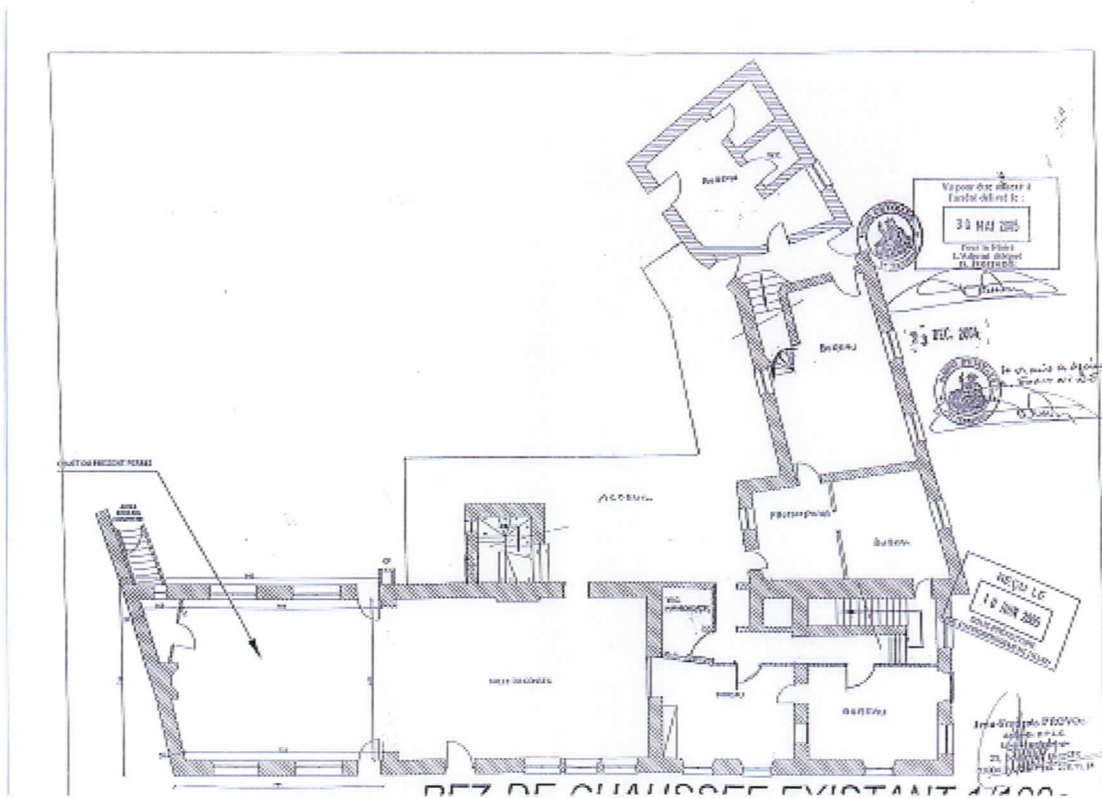
Les travaux comportaient :

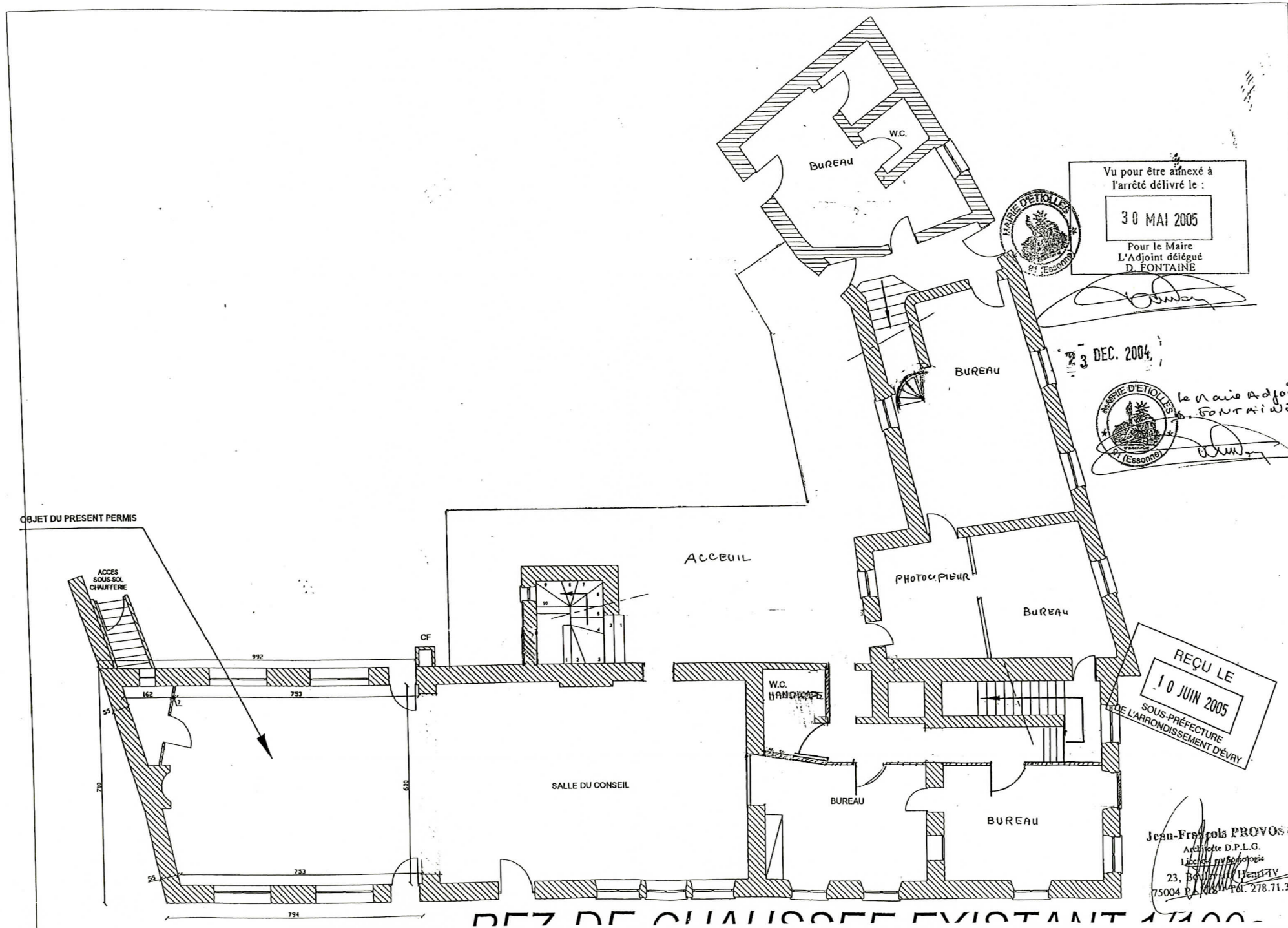
- la mise en œuvre d'une cloison,
- la fourniture et pose d'un bloc porte,
- la fourniture et pose de plinthes,
- la réalisation de bandes de finition,
- le dévoiement électrique,
- la mise en peinture,
- la dépose du WC existant
- la réalisation du WC handicapé
- la dépose du bâti au droit desservant le WC et le lavabo
- la dépose du lavabo et du chauffe-eau
- La pose d'un lavabo et d'un chauffe-eau

Facteurs de succès de cette réalisation

Les services municipaux se devant de recevoir, avec la meilleure qualité d'accueil, un public de plus en plus nombreux et varié, leurs accès sont désormais possible pour tous y compris les personnes à mobilité réduite.







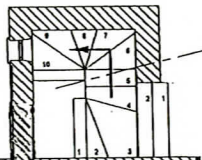
OBJET DU PRESENT PERMIS

ACCES SOUS-SOL CHAUFFÈRE

78
59

162
753
794
500
753

CF



SALLE DU CONSEIL

ACCEUIL

W.C. HANDICAPÉ

BUREAU

BUREAU

PHOTOCOPIEUR

BUREAU

BUREAU

BUREAU

W.C.



Vu pour être annexé à l'arrêté délivré le :
30 MAI 2005
Pour le Maire
L'Adjoint délégué
D. FONTAINE

23 DEC. 2004



le Maire Adjoint
FONTAINE

REQU LE
10 JUIN 2005
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'EVRY

Jean-François PROVOZ
Architecte D.P.L.G.
Libre et indépendant
23, Boulevard Henri IV
75004 P. L. PARIS Tél. 278.71.34

DEZ DE QUALITE EXISTANT 1100